



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 9 mai 2006

PREAVIS N° 261/2006

Demande de crédit relatif à la création de l'Espace nordique des Alpes vaudoises

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 205'000.00 pour sa participation intercommunale à la création de l'espace nordique plus particulièrement dévolu au développement du ski de fond sis sur le plateau des Mosses – La Lécherette, territoire des communes d'Ormont-Dessous et de Château-d'Oex.

Le préavis que nous vous soumettons revêt un caractère intercommunal. Il est donc identique dans sa forme et sur le fond à Ormont-Dessous et à Château-d'Oex. Vu son mode bilatéral, l'évidence nous conduit à préciser que la décision de l'une conditionne l'ensemble de la réalisation du projet.

Le projet consiste en :

- La création de parcours balisés avec indicateurs (sur les 2 communes)
- La construction d'un bâtiment d'accueil à Pra Cornet (sur Château-d'Oex)
- La promotion et l'animation de l'Espace nordique (sur 3 ans, 2 communes)

Il est le fruit d'une collaboration, riche et fructueuse, entre les corporations locales de droit public, les offices du tourisme, les associations de promotion économique du district d'Aigle et du Pays-d'Enhaut ainsi que des sociétés sportives concernées. Il bénéficie, aussi, du soutien d'Alpes Vaudoises Promotion (AVP) et des instances touristiques cantonales.

Son caractère global met ainsi en valeur un vaste potentiel touristique de ski nordique au cœur des Alpes vaudoises en favorisant les collaborations entre partenaires publics, économiques et associatifs. En saison hivernale il veut souligner la complémentarité unique du plateau entre le ski nordique et le ski alpin. Il mettra également en valeur les qualités du site pour la pratique des raquettes à neige et du tourisme pédestre sur parcours balisés.

En saison estivale, il permettra de renforcer l'offre régionale telle, par exemple, le nordic walking, les parcours à thèmes liés à la découverte des zones protégées du secteur et, probablement, la porte d'entrée d'un parc régional. Il offre un potentiel très large pour la mise sur pieds de multiples sortes de manifestations, par exemple de biathlon. Le concept proposé ici vise un public populaire et constitue une démarche importante de diversification touristique dans les Alpes vaudoises.

On le voit, la création de l'espace nordique est un événement important pour les deux communes concernées, les acteurs économiques et, plus encore, la place que doivent avoir dans la vie de tous les jours les régions de montagne en faisant preuve de dynamisme et d'ouverture pour conserver des activités et une population attachée à son pays.

2. Développement du projet

Le concept que nous soumettons à votre décision a fait l'objet d'une large concertation. Un groupe de travail a été constitué. Il est composé des représentants des partenaires suivants :

- Communes d'Ormont-Dessous et de Château-d'Oex
- Association du développement du district d'Aigle (ARDA)
- Association pour le développement pour le Pays-d'Enhaut (ADPE)
- Union des patrouilleurs alpins (UPA 10)
- Office du tourisme des Mosses – La Lécherette (OTML)
- Château-d'Oex Tourisme
- Club nordique
- Remontées mécaniques Les Mosses La Lécherette S.A. (RMML S.A.)

Le concept architectural a été confié à un architecte pratiquant dans la région oeuvrant régulièrement en milieu alpestre.

Au fil des discussions, les instances cantonales ont été tenues au courant puis elles ont adopté le projet en octroyant les aides nécessaires.

Enfin, la création de l'Espace nordique a trouvé son assise en étant reconnu par Alpes Vaudoises Promotion (AVP).

Nous sommes à la phase décisive engageant l'avenir touristique de notre région, bardée d'atouts, et qui ne demandent qu'à être développés de manière consensuelle, telle que nous le présentons, en respectant les principes généraux de sauvegarde de l'identité alpestre.

3. Localisation

L'Espace nordique débute au Col des Mosses, point de départ de nombreux parcours et bien connu au-delà de la région, se déploie en direction du Lioson d'En Bas puis chemine vers Pra Cornet, entame une descente vers l'Arsat rejoindre La Lécherette ; de là, la possibilité est offerte de relier les Monts Chevreuils.

Au fil de son effort, le fondeur trouvera sur son chemin des indicateurs construits en bois rond, intégrés dans le paysage montagnard, lui donnant les indications nécessaires à son orientation et il aura la possibilité de reprendre son souffle dans l'abri en madriers réalisé à Pra Cornet.

Nous vous invitons à vous référer à la carte annexée.

4. Projet

Le projet de base consiste en :

1. Création de la signalétique et installation sur le parcours (portiques d'information, totems indicateurs).
2. Construction d'une structure d'accueil à Pra Cornet (bâtiment d'une surface d'environ 41 m² environ comprenant local pour s'abriter, WC).
3. Conception des outils de promotion (plaquette touristique, publicité, etc...).
4. Opérations événementiels (course populaire de ski de fond, journée raquette, etc..).

5. Coût

Un devis général a été établi, fondé sur des offres. Nous le résumons comme suit :

<u>Objet</u>	<u>Coût devisé (CHF)</u>
Signalétique	55'100.00
Pavillon de Pra Cornet	180'400.00
Outils promotionnels	83'000.00
Opérations événementiels	91'500.00
Total	410'000.00
./. LIM (remboursable)	88'400.00
./. FET (à fonds perdu)	88'400.00
A charge des communes	233'200.00

Rappelons que les charges de la promotion et des événements sont réparties sur 3 ans. Le projet fera l'objet des participations LIM ET FET ceci tout en sachant que d'autres recherches de fonds seront également entreprises auprès de la Loterie romande et du Sport-Toto.

Chaque commune prend en charge le 50 % de l'investissement.

Les charges annuelles d'exploitation sont évaluées à CHF 30'745.00 soit :

Objet	Evaluation (CHF)
Entretien du bâtiment	1'800.00
Entretien signalétique	550.00
Remboursement prêt LIM	5'895.00
Charges de l'investissement	7'000.00
Amortissement (15 ans)	15'500.00
Total	30'745.00

Elles sont réparties par moitié entre les communes.

Il convient, enfin, de préciser que la propriété des ouvrages est rattachée à chaque commune où ils se situent.

6. Exploitation

Dans les grandes lignes, l'exploitation de l'Espace nordique s'organiserait comme suit :

1. les communes assurent l'entretien des ouvrages (bâtiment et signalétiques) ;
2. les offices du tourisme assument les actions promotionnelles et événementielles, la mise à jour de la signalétique et le balisage des itinéraires de raquettes et de nordic walking ;
3. le club nordique assume le marquage, l'entretien et le balisage des pistes de fond et la gestion du bâtiment de Pra Cornet.

La Commune de Château-d'Oex sera la commune boursière et répondante pour l'ensemble du projet.

Les partenaires concernés par l'exploitation seront liés par une convention. Il en sera de même avec les propriétaires touchés par les emprises projetées.

Le marquage des cheminements fera l'objet d'une coordination entre les divers acteurs (randonnée pédestre, ski de fond, raquettes, nordic walking, VTT, etc...).

7. Procédure

Les constructions envisagées sont soumises aux autorisations découlant de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), notamment (demeurent réservées les autres législations).

Préalablement à l'enquête publique des contacts, constructifs, ont permis d'avaliser, sous réserve de la procédure de consultation, le principe des ouvrages et de leur adéquation au tissu bâti et à l'environnement.

8. Calendrier

Il s'agit, également, de préciser le calendrier :

Objet	Date en 2006
Décision des Conseils communaux	Juin
Enquête publique	Juin
Finalisation des accords	Juin - Août
Construction	Été -automne
Conception promotionnelle	En cours- Automne
Organisation événementielle	En cours – Hiver
Mise en exploitation	Début hiver 2006/2007

9. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal No 261/2006 du 9 mai 2006 relatif à une demande de crédit pour la création de l'Espace nordique des Alpes vaudoises;

Où le rapport de la commission chargée de l'étude de ce projet,


D é c i d e :

1. D'admettre le principe de la création de l'Espace nordique des Alpes vaudoises en collaboration avec la commune de Château-d'Oex et son organisation tel que présentés dans le préavis ;
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 205'000.00 avant déduction du prêt LIM et de l'aide à fonds perdu du FET ;
3. De garantir le remboursement du prêt LIM jusqu'à hauteur de la participation communale ;
4. De donner à la Municipalité les pouvoirs nécessaires liés la réalisation de ce projet ;
5. D'amortir cet investissement par le biais du budget annuel en 15 ans dès le budget 2008 ;
6. D'autoriser la Municipalité à prendre en charge à raison de 50 % les coûts relatifs à l'entretien du bâtiment et de la signalétique par voie budgétaire dès le budget 2007.

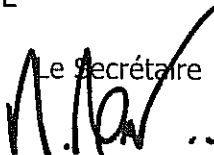
==*==*==

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

Annie Oguey



Le Secrétaire

René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2006

Délégation municipale: Mme Annie **Oguey**, Syndic
M. Philippe **Blatti**, Municipal

Annexe carte de localisation

Réf. : 8001

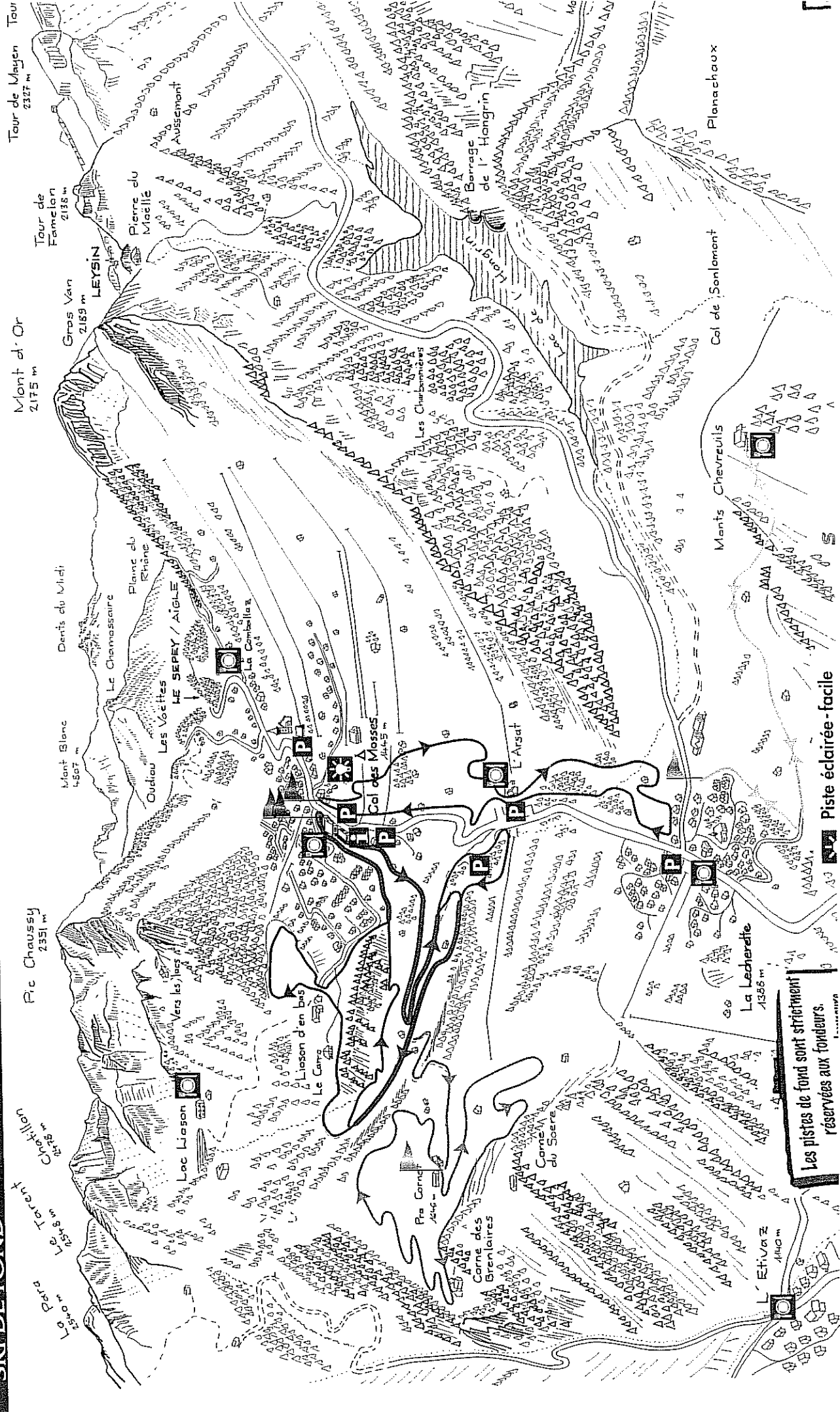


PAYS d'ILE

LA LÈCHE
LE LIVAZ

ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES

COL DES MOSES
SKI DE FOND



Les pistes de fond sont strictement réservées aux fondeurs.

Piste éclairée - facile